

LAROQUE DES ALBERES

Bulletin municipal N° 26 - Printemps 2016

Castell de la Roca



**Bulletin municipal n° 26
PRINTEMPS 2016**

SOMMAIRE

- 3 LE MOT DU MAIRE**
- 4 TRAVAUX & SÉCURITÉ**
 - Réfection de voirie*
 - Place de la mairie : passage sécurisé*
 - Salle polyvalente : pose de la 1^{ère} poutre*
 - Un point sur les obligations de débroussaillage*
- 6 COMMUNICATION**
 - Conseil municipal des enfants*
 - Nouvelle présentation du site Internet*
- 7 CADRE DE VIE**
 - Le moustique tigre, la prévention...*
- 8 ENVIRONNEMENT**
 - Un label de qualité écologique pour Laroque*
 - Zéro pesticide dans nos jardins*
- 10 ALIMENTATION ET CLIMAT**
- 12 STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE**
- 13 INFO SENIORS**
- 14 LA PAGE DES ENFANTS...**
- 16 ÉVÉNEMENTS & RENCONTRES**
- 18 VIE ASSOCIATIVE**
- 22 INFORMATIONS DIVERSES**
- 24 NUMÉROS UTILES**

Directeur de publication :

Christian NAUTE,
Maire de Laroque-des-Albères

Mairie de Laroque-des-Albères
66740 LAROQUE-DES-ALBERES
Tél. : 04 68 89 21 13
Fax : 04 68 95 42 58
mairie@laroque-des-alberes.fr

Photos : Mairie, associations



Imprimerie du Mas

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Conseil municipal envisage une révision du P.L.U. afin de le mettre en conformité avec le S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale).

Cette procédure est obligatoire et dans cette vision, il faut prendre en compte les dispositions de la loi Grenelle et de la loi Alur.

La loi Grenelle du 12 juillet 2010 porte engagement national pour l'environnement.

La loi Alur, promulguée en mars 2014, doit faciliter l'accès au logement des ménages et favoriser la construction en privilégiant la qualité du cadre de vie.

MAIRIE

18, Rue du Docteur Carboneil

Tél. : 04 68 89 21 13

mairie@laroque-des-alberes.fr

www.laroque-des-alberes.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE D'ASTREINTE MUNICIPALE

Téléphone de l' élu de permanence : 06 37 73 24 40

Ce service ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des services techniques.

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire :

Christian NAUTÉ.....Mercredi de 15h30 à 17h30

Les adjoints :

Martine JUSTO.....Lundi de 9h30 à 11h30
Affaires sociales

Robert SANCHEZ.....Jeudi de 15h30 à 17h
Travaux, Voirie, Sécurité

Marie-Thérèse ELSHOFF.....Sur R.V., 04 68 89 21 13
Communication, Culture, mtelshoff.laroque@gmail.com
Fleurissement

Laëtitia COPPÉE.....Lundi de 15h à 17h
Urbanisme, Affaires scolaires

Guillaume COLL.....Vendredi de 15h à 17h
Animations, Associations, Sports

LE MOT DU MAIRE



18 janvier 2016 : M. Christian NAUTÉ a présenté ses meilleurs vœux à la population en présence de M. Pierre AYLAGAS, député, Mme Martine ROLLAND et M. Robert GARRABÉ, Conseillers départementaux, et des élus communautaires.

Chères Rocatines, chers Rocatins,

Permettez-moi, au nom du Conseil municipal, de vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2016 : santé, bonheur, et que cette année soit meilleure que 2015.

En cette nouvelle année, la municipalité sera soucieuse de continuer les travaux de voirie. La rue du Château sera réalisée à partir de septembre, dans le même style que la rue Arago. Il est également envisagé une réfection de la rue Roca Vella, des trottoirs de l'avenue des Baléares et une nouvelle tranche du Chemin du Vilar, d'une longueur identique à celle réalisée en janvier (300 mètres). Il y aura certainement d'autres petits travaux qui viendront se rajouter à cette liste.

Dans le domaine des gros travaux, la salle polyvalente destinée aux nouvelles activités périscolaires, aux sports et à l'accueil des adolescents des Albères devrait être inaugurée en octobre 2016. Si vous passez vers le stade, vous ne manquerez pas de voir la construction.

Bien sûr, toutes ces réalisations se feront sans augmentation du taux d'imposition de la commune. Ainsi, nous resterons fidèles à notre ligne de conduite en matière fiscale.

Le 18 février, des élections auront lieu aux écoles afin de créer un Conseil municipal des enfants. Il y a cinq listes de six enfants en lice actuellement. J'ai été stupéfait par la pertinence de l'ensemble de leurs propositions et par leur motivation ! Ainsi, vous verrez notre village se transformer à l'initiative des jeunes. Je suis très heureux de voir qu'ils prennent leur présent et leur avenir en main.

Christian NAUTÉ

**En cas de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts...),
participez au soutien de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités !**

En tant que citoyen volontaire et bénévole, vous pouvez participer à la création d'une **réserve communale de sécurité civile** à Laroque. Venez rejoindre une équipe qui, en appui de l'action municipale, des secouristes et des pompiers, aidera à :

- Orienter les habitants en cas d'évacuation d'un lieu,
- Maintenir un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit,
- Accueillir les personnes sinistrées,
- Recenser les personnes en difficultés,
- Distribuer du matériel de premier secours (eau, vivres, couvertures...).

Merci aux personnes intéressées de contacter la mairie !

TRAVAUX & SÉCURITÉ

RÉFECTION DE VOIRIE

Route D2
vers Saint-Génis-des-Fontaines



Chemin du Vilar
entre l'Allée de l'Ouillat et l'Allée des Origans



Rue Sant Sébastia



Aménagement d'un trottoir
et travaux de goudronnage



Placette Les Rocatines



RUE DU CHÂTEAU : PROJET EN COURS

Le projet de réfection de la rue du Château sera présenté lors d'une réunion publique avant le printemps.

Les travaux, initialement prévus en février, commenceront en septembre afin de ne pas perturber la saison touristique qui débute dès le mois d'avril.

Le chantier devrait durer environ quatre mois.

PLACE DE LA MAIRIE : PASSAGE SÉCURISÉ POUR LES PIÉTONS



L'espace triangulaire en dénivelé situé devant l'entrée de la Salle du Conseil présentait des risques d'accidents. Il a été sécurisé par des rambardes fixées tout autour. La marche a été supprimée et remplacée par une rampe d'accès.

L'accès de plain pied pour les personnes handicapées reste inchangé : il longe le bâtiment de la mairie, en passant sur le côté du jardin.

SALLE DE SPORTS POLYVALENTE : POSE DE LA PREMIÈRE POUTRE

Le 8 février, une cérémonie pour la pose de la première poutre, remplaçant, quand il s'agit d'un bâtiment en bois, la première pierre d'un bâtiment traditionnel, a marqué le début de la construction de la salle polyvalente. M. le député Pierre AYLAGAS, M. le Sous-préfet Gilles GIULIANI, M. Robert GARRABÉ, Vice-président du Conseil départemental et M. Christian NAUTÉ, Maire, ont procédé au scellement symbolique du parchemin.



La salle polyvalente se déploiera sur une surface de 630 m² (21 m x 30 m). La construction sera complétée par des annexes réparties en trois pôles : les vestiaires/sanitaires dédiés aux activités sportives, le Point Information Jeunes, et l'office de réchauffage, le tout sur une surface de 130 m², ainsi que des locaux de rangement de 24 m².

Ce bâtiment accueillera de multiples activités :

- les activités périscolaires des élèves de l'école primaire de Laroque des Albères ;
- les activités sportives, telles que le basket, le volley, le badminton, le handball, le tennis d'entraînement, la gymnastique artistique ; mais aussi culturelles (musique, ...), permettant ainsi de libérer les autres espaces de la Commune devenus insuffisants ;
- les activités du Point Informations Jeunes de Laroque des Albères.

La salle polyvalente sera inaugurée à l'automne 2016. Son financement est en partie assuré par des subventions de l'Etat, du Conseil départemental et de la Communauté de Communes.

UN POINT SUR LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLAGE

Lors de la réunion publique sur les obligations légales de débroussaillage du Domaine des Albères le 15 décembre 2015, un bilan du second contrôle des agents de l'O.N.F. sur le débroussaillage des parcelles bâties et non bâties a été dressé. Si les conditions de sécurité se sont largement améliorées, il reste encore des parcelles non conformes, qui feront l'objet d'une surveillance accrue lors de prochains contrôles.

Dans la continuité de la mise en sécurité du Domaine, la copropriété du MAS DURBOU (partie nord) a engagé des travaux de débroussaillage sur 100 mètres autour des habitations.

Lors de la réunion, un groupe de travail constitué de propriétaires du haut du Domaine des Albères (partie sud) s'est créé. L'objectif de ce groupe de travail est de fédérer l'ensemble des propriétaires et d'organiser collectivement, avec le soutien logistique de la Mairie de Laroque, ce même débroussaillage autour de la partie haute du Domaine. Cette action soutenue par la Mairie a pour but la création d'une association de type A.S.L. ou A.S.A. qui permettrait de maîtriser le détail des opérations de débroussaillage et d'en réduire ainsi le coût. Ce groupe de travail est bien sûr ouvert à l'ensemble des habitants du haut des Mas Catalans — un courrier d'information sera transmis à l'ensemble des propriétaires concernés avec les dates des réunions et les coordonnées de ce groupe de travail.

En complément du travail de la copropriété, cette action permettrait de sécuriser l'ensemble du Domaine des Albères contre les incendies de forêts.



COMMUNICATION

CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En collaboration avec les enseignants, le Conseil municipal a décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.). Cette assemblée des enfants sera un lieu de propositions et de réflexion.



Nous sommes certains que les enfants s'associeront à différents projets, nous interpellent, monteront ou suivront des dossiers, organiseront des événements...

En pratique, la centaine d'élèves en école élémentaire élira une liste de 6 enfants scolarisés au sein de l'école en CM1 et CM2, en respectant au mieux la parité et la mixité des âges.

Le 21 janvier dernier, Monsieur le Maire et l'Adjointe à la vie scolaire ont reçu en mairie les quatre classes de l'école élémentaire, afin d'échanger avec les enfants.

Les candidats ont préparé au sein de l'école des idées et affiches qu'ils ont présentées à leurs électeurs.

Rendez-vous le 18 février prochain pour connaître le résultat de ces élections !

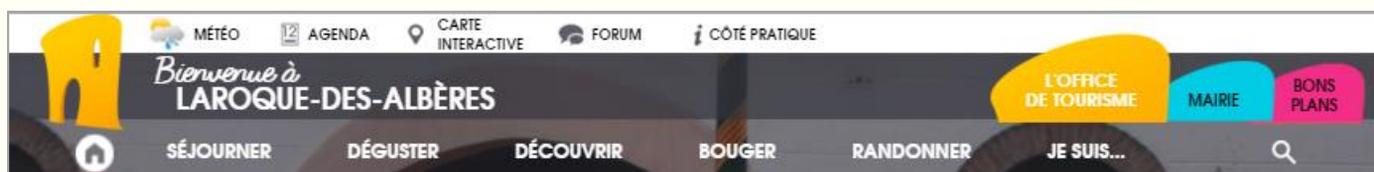
UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LAROQUE

On l'attendait depuis déjà quelque temps : le nouveau site Internet de Laroque est arrivé !

Il comprend désormais un accès « [MAIRIE](#) », entièrement consacrée aux informations municipales :



et un accès « [OFFICE DE TOURISME](#) », recensant tous les renseignements utiles aux internautes dans la préparation de leur séjour sur notre commune :



Chaque mois vous retrouverez notamment :

Côté OFFICE DE TOURISME :

- la présentation d'un produit de notre terroir,
- la recette d'un chef rocatin,
- une idée de randonnée dans le département,
- le test des hôtesses de l'Office de Tourisme dans un site ou une activité des Pyrénées-Orientales ;

Côté MAIRIE :

la présentation du livre du mois par Virginie, la bibliothécaire.

Nous vous invitons à le consulter à l'adresse : www.laroque-des-alberes.fr

A l'attention des prestataires de l'Office de Tourisme

Nous avons voulu ce site particulièrement ergonomique, attractif et évolutif afin de séduire les internautes et les inciter à séjourner dans notre village. N'hésitez donc pas à nous communiquer vos offres promotionnelles, des idées d'amélioration pour vos fiches individuelles ou pour l'ensemble du site et à participer activement à l'élaboration des pages notées ci-dessus.

CADRE DE VIE

"MOUSTIQUE TIGRE" : LA PRÉVENTION, C'EST UTILE TOUTE L'ANNÉE !



Suite à une directive européenne édictée en 1998 pour la révision des pesticides utilisés pour des actions ayant pour but la santé publique, les actions de démoustication réalisées chaque année par l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen), ne parviennent plus à éviter suffisamment la prolifération du moustique tigre (*Aedes albopictus*) apparu en France en 2004. Cet insecte est aujourd'hui actif dans 18 départements du sud. C'est un fort nuisant qui, de plus, est capable de transmettre la dengue ou le chikungunya.

Un moyen d'éviter sa prolifération est de supprimer PARTOUT les eaux stagnantes !

Le moustique tigre se déplace peu (150 mètres) ; celui qui vous pique est né chez vous, ou tout près ! La femelle moustique se reproduit en pondant ses œufs dans les eaux stagnantes, entre 50 et 300 par ponte. L'éclosion de chaque œuf donne une larve qui, en deux semaines, se transforme en adulte avant de quitter son environnement aquatique en quête de repas de sang. Les œufs pondus à l'automne et plus tard sont en capacité d'éclore à partir du mois de mars, lorsque les températures redeviennent plus douces. Réduire le nombre d'œufs pondus évite donc que ceux-ci se transforment en larves, puis en insectes volants et piqueurs au retour du printemps.



Larves de moustiques sous la surface de l'eau

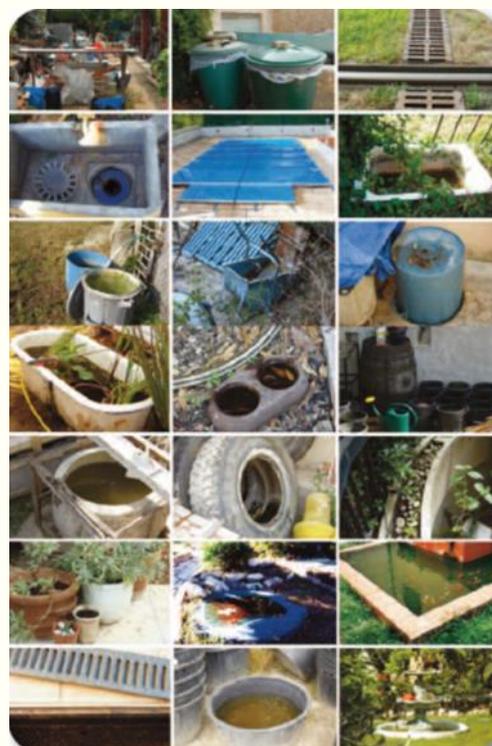
**DANS LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE,
LA MOITIÉ DU SUCCÈS, C'EST VOUS :
SOYEZ SEC AVEC LES MOUSTIQUES !**

Videz et curez, ou supprimez

tous les réceptacles susceptibles de contenir de l'eau (sale ou propre) !

Quelques conseils pour éviter de fournir le gîte et le couvert au moustique tigre au retour des beaux jours :

- Supprimer les coupelles sous les pots de fleurs ou les remplir de sable.
- Vider, puis retourner les seaux, matériel de jardin, récipients divers, ou les mettre à l'abri de la pluie.
- Bâcher et étanchéifier tout ce qui peut l'être ; couvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, obstruer les ouvertures des bacs à double cloison, en s'assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.
- Se débarrasser des œufs en grattant ou en curant les parois des récipients situés à l'extérieur, surtout les plus permanents d'entre eux (cuves, citernes, bassins).
- Mettre à l'abri de la pluie mobiliers de jardin, jouets...
- Piscines : évacuer l'eau de pluie retenue par les bâches.
- Bassins d'agrément : introduire des poissons, qui mangeront les larves.
- Revoir le système d'arrosage et de rangement du matériel de jardin.
- Contrôler caniveaux, siphons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...
- Vides sanitaires : masquer les tuyaux et les aérations avec du tulle moustiquaire.



ENVIRONNEMENT

Un label de qualité écologique pour Laroque

Renoncer à l'usage des pesticides, c'est préserver notre environnement et notre santé.



Dans le cadre de l'adhésion de la commune à la charte régionale **Objectif zéro phyto dans nos villes et villages**, un **label de niveau 3** a été décerné à Laroque pour avoir supprimé les pesticides dans l'entretien de tous les espaces publics. La remise du diplôme et d'un panneau d'entrée de ville décoré de trois rainettes a eu lieu le 12 novembre 2015 à Canohès.



Un autre label, le label national « Terre Saine, communes sans pesticides », valorise l'action des collectivités territoriales qui n'utilisent aucun intrant, même autorisé dans l'agriculture biologique comme la bouillie bordelaise ou le soufre. L'entretien des rosiers communaux pouvant occasionnellement requérir l'usage de ces produits, ce label national n'avait pas été sollicité par la commune.

Le **plan Ecophyto 2** publié le 21 octobre 2015 par les Ministères de l'Agriculture et du Développement durable vise à supprimer autant que possible l'utilisation de produits phytosanitaires et à réduire les risques et impacts liés à leur consommation. Sa mise en œuvre implique l'action exemplaire des responsables de collectivités, comme les mairies ou les services départementaux qui gèrent l'entretien des routes, mais nécessite aussi un changement de pratiques chez chacun d'entre nous : jardiniers amateurs, agriculteurs, simples citoyens...

Face aux catastrophes écologiques qui ravagent notre planète, il est essentiel que chacun préserve la richesse naturelle de son environnement immédiat.

Zéro pesticide dans nos jardins !

Depuis une quarantaine d'années, avec l'utilisation systématique des herbicides, nous nous sommes habitués à l'absence de toute végétation non maîtrisée dans nos rues et nos jardins. Or, contrairement à ce que nous avons pris l'habitude de croire, l'herbe n'est pas "sale" ! Les "herbes folles" sont avant tout un problème de perception. Leur présence peut réellement gêner dans les caniveaux pour l'écoulement des eaux, mais l'enherbement au pied des murs ou dans les allées ne pose aucun problème de salubrité — contrairement aux produits toxiques qui polluent l'air, les sols et nos ressources en eau. Nous savons que les graminées, les fleurs sauvages participent à la biodiversité, laquelle assure le bon fonctionnement de notre chaîne alimentaire. Beaucoup de ces plantes sont comestibles ou ont des vertus médicinales. Plutôt que de chercher à les éradiquer, ne serait-ce pas utile d'apprendre à les connaître pour profiter des bienfaits qu'elles peuvent nous apporter ?

Dans bien des endroits, on peut laisser la végétation spontanée s'épanouir tout en la contrôlant : dans un coin du jardin, au pied des arbres, dans les joints entre les pavés, le long des allées ou du trottoir... Dans les cas où elle ne peut être tolérée, on peut l'empêcher de s'installer en paillant ou en végétalisant les espaces.

Comment limiter l'installation de la végétation spontanée sans pesticides

• LE PAILLAGE

Le paillage consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux ou plastiques pour le protéger de la sécheresse, de la chaleur et du froid. Ces matériaux disposés au pied des plantes dans les massifs empêchent la germination de plantes indésirables en les privant de lumière et de support. Le paillage protège aussi le sol du dessèchement : en été, il réduit de 30 à 40 % les besoins d'arrosage et évite la formation d'une croûte superficielle imperméable qui favorise l'érosion en cas de fortes pluies. Il protège également les plantes contre les écarts de températures ; en hiver, les racines et les bulbes sont protégées du gel ; au printemps, la chaleur du jour est maintenue ; en été, le sol demeure plus frais et les plantes souffrent moins.

Les avantages des paillis organiques (mulch)

Se transformant en humus après dégradation, les paillis organiques augmentent la fertilité du sol et la vitalité des plantes. Régulateurs thermiques et hydriques, ils favorisent le travail des vers de terre et l'activité micro-biologique du sol. Celui-ci reste meuble et ne nécessite plus ni sarclage, ni binage ; les rares adventices se laissent arracher sans peine. Les paillages organiques offrent aussi des refuges aux insectes auxiliaires et favorisent ainsi la lutte biologique contre les ravageurs.

Comment pailler ?

Le paillis organique le plus économique provient des déchets du jardin : gratuits, recyclés sur place, ils n'ont plus besoin d'être portés à la déchèterie ! Déchets de taille broyés (= BRF : Bois Raméal Fragmenté), tontes de pelouse (après séchage — pour éviter la pourriture qui brûlerait les plantes au lieu de les protéger), compost en voie de décomposition, pailles de graminées, feuilles mortes..., tous ces matériaux déposés en litière de 4 à 8 centimètres autour des plantes cultivées sont précieux pour l'équilibre naturel du jardin.



Si l'on souhaite des paillis organiques plus décoratifs (mais moins écologiques compte tenu du transport), on en trouve un large choix dans les jardinerie. Extrêmement durable et ne nécessitant pas d'apport régulier : paillage minéral en pouzzolane, ardoise, galets, brique concassée... En revanche, il n'améliore pas la fertilité du sol et demande de l'entretien pour éviter l'implantation de plantes indésirables au fil des ans.

• LES PLANTATIONS

Dans le jardin d'agrément, l'occupation de l'espace par la plantation d'une flore ornementale compétitive offre des avantages d'ordre esthétique, économique (peu d'entretien) et écologique (protection de la biodiversité). Les plantes couvre-sol permettent de limiter l'arrosage des parterres : le géranium sanguin, la germandrée petit chêne, le plumbago rampant, le délosperma, l'érigéron, l'astérisque maritime, le liseron de Mauritanie, la balote de Grèce, l'ostéospermum, par exemple, résistent bien à la sécheresse du climat méditerranéen et offrent des abris aux insectes auxiliaires et à la petite faune.

Le long des murs et des allées, au pied des arbres, on peut remplacer la végétation spontanée par des plantes choisies faciles à vivre : thym, oxalis, pâquerettes, violettes, belles de jour, giroflées, nigelles, mufliers, coquelicots, eschscholtzias, iris... Les cours et les allées peuvent être enherbées, le piétinement formant naturellement des passages.

Au potager, le faux semis et le semis d'engrais verts (phacélie, trèfle, moutarde...) que l'on coupe avant la montée à graines sont efficaces contre la pousse d'adventices. L'œillet d'Inde, le souci, le thym, la lavande, la capucine ont en plus l'avantage d'éloigner les insectes ravageurs des plantes à protéger.

Dernier recours : le désherbage... sans pesticides

Par endroits, pour des raisons de sécurité ou des contraintes esthétiques, on aura recours au désherbage. Selon des études comparatives entre les différentes techniques alternatives aux pesticides :

- **Le désherbage mécanique** par balayage est très utile pour empêcher l'accumulation de substrat favorisant la croissance de végétaux. Des passages répétés sont nécessaires.
- **La coupe de l'herbe** au rotofil ou au réciprocatteur entraîne la consommation d'énergie fossile (coût et production de gaz à effet de serre) et tue les insectes présents, y compris les auxiliaires. Privilégier une coupe haute préserve davantage la petite faune et ralentit la repousse du végétal, ce qui réduit la fréquence des passages.
- **Le désherbage thermique.** A gaz à flamme directe, cette technique a pour avantages la maniabilité et la simplicité. L'opération consiste à donner un rapide « coup de chaud » à la plante pour faire éclater ses cellules ; après plusieurs passages, la plante s'affaiblit et meurt. (La carboniser la ferait au contraire repartir plus vigoureusement après cicatrisation !) Inconvénients de cette pratique : les risques d'incendie, la consommation d'énergie fossile et la destruction des insectes et micro-organismes situés à proximité. Par ailleurs, les graines et les racines ne sont pas atteintes et le nombre de passages nécessaires est élevé.
- **Le désherbage manuel**, par arrachage ou avec l'aide d'outils (binettes, ratissoires, couteaux à désherber...), est fastidieux et demande un temps de travail important. Mais cette méthode est préconisée pour son efficacité et la qualité du résultat : précise, sélective, de coût réduit, elle est peu sujette aux contraintes météorologiques et ne constitue aucun danger pour la biodiversité ni pour l'homme.



En conclusion :
Travaillons en intelligence avec la nature
au lieu de la combattre !



ALIMENTATION ET CLIMAT



Les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.) d'origine humaine provoquent l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et entraînent des changements climatiques.

Nous pouvons tous agir à notre niveau pour réduire notre impact sur le climat : laisser la voiture au garage, baisser le chauffage, utiliser des appareils plus économes en énergie, éteindre les veilles, réduire nos déchets, etc. mais aussi :

NOUS ALIMENTER DE FAÇON PLUS DURABLE.

NOTRE ALIMENTATION EST RESPONSABLE DE PRESQUE 1/3 DE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

Cultiver des plantes, élever des animaux, préparer les aliments, les conserver, les emballer, les transporter, traiter les déchets consomme de l'énergie et émet des gaz à effet de serre. Une partie de l'énergie consommée à la maison est également liée à l'alimentation : réfrigérateur, congélateur, plaques ou four de cuisson, micro-ondes... Se nourrir est vital, mais protéger le climat de notre planète l'est aussi. Selon leur mode de production et de transformation, leur éloignement du lieu de consommation, leur emballage, etc., certains produits ont plus d'impact que d'autres sur le réchauffement climatique. Les décisions que nous prenons à propos de ce que nous mangeons peuvent donc avoir un impact sur les changements climatiques.

D'OÙ VIENNENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS NOTRE ALIMENTATION ?

AGRICULTURE

Les émissions de G.E.S. sont principalement dues à trois gaz :

- le protoxyde d'azote (N_2O) issu des sols agricoles du fait des apports azotés (engrais chimiques et organiques) nécessaires à la croissance des plantes ;
- le méthane (CH_4) issu du processus digestif des ruminants ;
- le dioxyde de carbone (CO_2) produit par la fabrication des engrais, des pesticides, des aliments pour animaux ainsi que par l'utilisation de carburant pour les engins agricoles, pour chauffer les bâtiments d'élevage et les serres.

Par ailleurs, l'agriculture absorbe également du CO_2 lors de la croissance des végétaux et stocke le carbone dans le sol.

TRANSFORMATION

Plus le produit alimentaire est transformé, plus cela est coûteux en énergie.

EMBALLAGE

Plus de 80% des emballages que nous consommons sont des emballages alimentaires. Or, ils demandent beaucoup d'énergie pour être fabriqués et retraités.

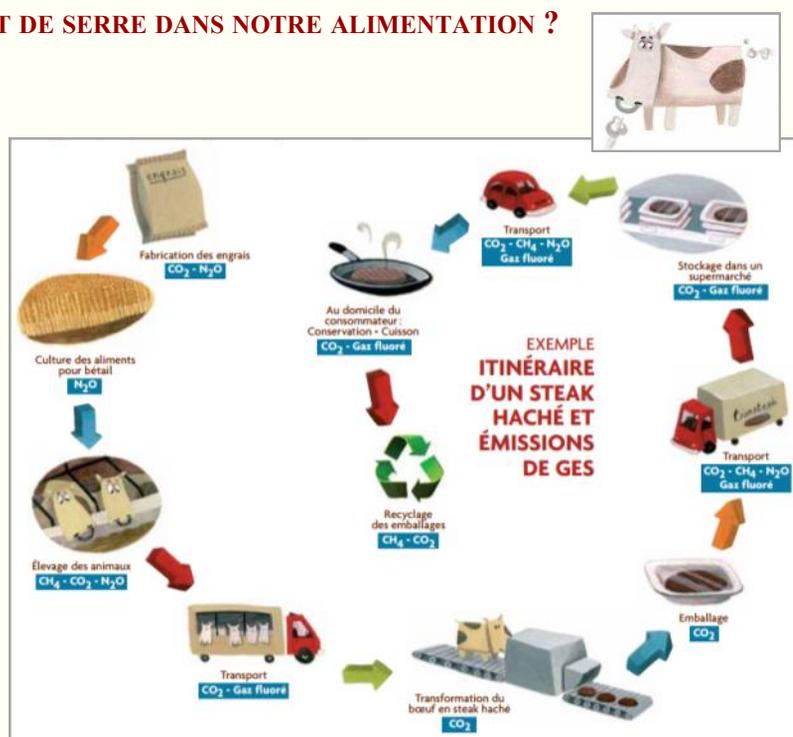
CONSERVATION

Certains aliments comme les surgelés ont un impact important sur le climat car, de la production à la consommation, il faut, pour les conserver, les maintenir à très basse température, ce qui consomme beaucoup d'énergie. Par ailleurs, en cas de fuite du fluide frigorigène, les gaz fluorés qui s'évaporent sont de puissants G.E.S.

TRANSPORT

Le transport des produits alimentaires, souvent sur des milliers de kilomètres jusqu'aux consommateurs, contribue aux émissions de G.E.S. Le transport par avion est environ 70 fois plus émetteur que par bateau ; le transport routier 9 fois plus émetteur que le transport ferroviaire et 3 fois plus que le transport fluvial. Faire ses courses en voiture est 3 fois plus polluant que de prendre les transports en commun.

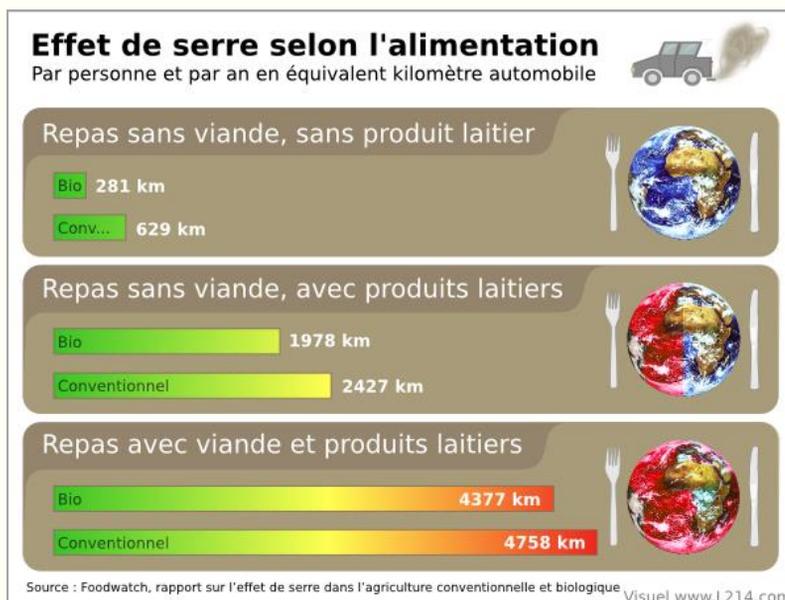
Le vélo ou la marche, quant à eux, n'émettent aucun G.E.S. !



POUR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE

QUELS ALIMENTS ONT LE PLUS D'IMPACT SUR LE CLIMAT ?

- **La viande** : la production des aliments pour nourrir le bétail implique la fabrication, le transport et l'épandage d'engrais azotés, responsables des émissions de N₂O, et de pesticides. Elle entraîne parfois des déforestations (ex. : production de soja en Amérique du Sud). Les déjections animales et la digestion des ruminants émettent aussi des G.E.S. puissants.
- **Les fruits et légumes produits hors-saison** poussent sous serres chauffées ou doivent être importés par bateau ou par avion. Transportés par voie aérienne, ils consomment 10 à 20 fois plus de pétrole que le même fruit ou légume produit localement en saison. 1 kg de fraise d'hiver peut nécessiter l'équivalent de 5 litres de gasoil pour arriver dans notre assiette.
- **Les produits laitiers** induisent de lourdes quantités de G.E.S. pour leur production (alimentation du bétail, rots des ruminants), leur transformation et leur conservation en circuit frigorifié. Chaque année, nous consommons environ 340 litres de produits laitiers, principalement sous des formes transformées.
- **Les produits congelés et plats préparés**, gourmands en énergie pour leur fabrication et leur conservation au frais.



N'ALIMENTONS PAS LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE !

En tant que consommateurs responsables, nous pouvons contribuer à réduire la production de gaz à effet de serre en changeant nos habitudes alimentaires et en orientant nos choix vers des produits plus respectueux de l'environnement. Ce que nous pouvons faire pour manger mieux et gaspiller moins :

- **Consommer des aliments de saison et produits localement**

Les serres chauffées permettent de trouver les mêmes fruits et légumes toute l'année. Mais ce n'est pas sans coût pour la planète : beaucoup d'énergie est consommée pour le chauffage et le transport. Mieux vaut choisir des fruits et légumes de saison produits localement, souvent moins chers et meilleurs, et si possible bio.

- **Eviter les emballages inutiles**

Le seul emballage qui ne pollue pas est celui qui n'a pas été produit. Choisissons des produits vendus en vrac ou peu emballés.

- **Ne pas exiger des produits esthétiquement parfaits**

Les circuits de commercialisation classiques actuels génèrent un pourcentage élevé de déchets dans les champs ou dans les supermarchés car les consommateurs ou les commerciaux veulent des fruits et légumes visuellement parfaits. Pourtant, les produits "moches" peuvent être tout aussi savoureux !

• **Équilibrer notre régime alimentaire** pour préserver notre santé et réduire les émissions de G.E.S.

Nous consommons en moyenne 240 g de viande par jour. En variant les repas et en alternant des menus végétariens et carnés, nous pouvons réduire la quantité de protéines animales (viande, fromage) en les remplaçant par des plats de légumineuses (lentilles, haricots, fèves, pois...) et des céréales. Nous pouvons découvrir à l'occasion des fruits et légumes "oubliés" produits localement (panais, topinambour...).

- **Limitier la consommation de plats préparés et congelés ou surgelés** qui sont très gourmands en énergie lors de leur production et de leur conservation (chaîne du froid).

- **Faire nos courses à proximité de chez nous** pour éviter de parcourir des kilomètres en voiture et d'émettre des quantités importantes de gaz à effet de serre. Quand nous pouvons, allons faire nos achats à pied, à vélo ou par des moyens de transport en commun.

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

En France, le gaspillage alimentaire représente 10 millions de tonnes par an, soit l'équivalent de 18 milliards de repas jetés à la poubelle.

Le gaspillage commence bien avant que la nourriture n'arrive dans nos assiettes : les fruits et les légumes ne sont pas tous ramassés et restent dans les champs ; les produits qui ne correspondent pas aux critères de calibre sont jetés tout au long de la chaîne de transformation ; la grande distribution jette chaque année 750 000 tonnes de nourriture ; les cantines et les restaurants plus d'1 million de tonnes ; mais c'est à la maison, où nous prenons le plus de repas, que nous gaspillons le plus : environ 2 millions de tonnes, soit entre 20 et 30 kg par personne et par an.

Le gaspillage alimentaire en France (Source : ADEME)



Grande distribution / Restauration / Ménages



Aliments jetés (en pourcentage)



Coût du gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est une aberration dans un monde où près d'un milliard de personnes souffrent de la faim ou de malnutrition. En France, une personne sur dix a du mal à se nourrir. C'est aussi un facteur négatif pour l'environnement : gaspiller de la nourriture, c'est gaspiller de l'eau et des ressources énergétiques, émettre inutilement des gaz à effet de serre. Enfin, c'est un immense gaspillage d'argent : en France, pour les seuls ménages, le gaspillage représente plus de 10 milliards d'euros, soit 159 € par personne et par an.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

- A la cantine ou au restaurant, prenons l'habitude d'adapter les quantités à nos besoins. Nous pouvons demander à emporter ce que nous n'avons pas consommé, comme cela se fait déjà dans beaucoup de pays.
- Pour éviter le gaspillage alimentaire à la maison, achetons seulement les quantités dont nous avons réellement besoin. Et cela, même si la publicité, les offres commerciales du moment ou notre peur de manquer nous incitent à acheter plus.
- Pensons à faire nos achats dans le bon ordre : dans le magasin, commencer par les produits non alimentaires et les produits alimentaires qui ne sont pas au rayon frais, choisir ensuite les produits au rayon frais, et enfin les surgelés, afin que ces produits restent le moins longtemps possible hors des réfrigérateurs et congélateurs. Les regrouper dans un même sac, isotherme de préférence.
- Il faut ensuite rentrer rapidement et ranger en premier le frais, pour respecter au mieux la chaîne du froid. Cela évite ainsi de perdre des aliments à cause d'une rupture de la chaîne du froid.
- Apprenons aussi à ranger logiquement les aliments au réfrigérateur. En fonction des dates limites de consommation, ranger devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés le plus rapidement. Surveiller les dates de péremption (DLC = date limite de consommation, souvent mentionnée sous la forme "à consommer avant le", à différencier de : DLUO = date limite d'utilisation optimale, ou "à consommer de préférence avant fin" ou "...avant le").
- Pour prévenir la dégradation des denrées alimentaires et éviter la propagation des odeurs et des contaminations, emballer les denrées avant de les ranger dans le réfrigérateur. On peut aussi congeler les aliments pour allonger leur durée de vie.
- Les fruits : veillons à enlever ceux qui sont abîmés pour qu'ils ne contaminent pas les autres.
- Réduisons les déchets de préparation : certains légumes n'ont pas besoin d'être épluchés s'ils sont issus de l'agriculture biologique. Les fanes (de radis, de navet...) peuvent être cuisinées.
- Vidons soigneusement les emballages (pots, tubes, boîtes de conserve...).
- Enfin, cuisinons les justes quantités, en fonction du nombre de convives, de leur appétit, de leurs goûts. S'il y a des restes, transformons-les pour en faire de nouveaux plats.

Acheter malin, bien conserver les aliments et cuisiner astucieusement, c'est éviter le gaspillage alimentaire, économiser de l'argent, et c'est bon pour l'environnement.

**RENSEIGNEZ-VOUS, VOUS Y AVEZ PEUT-ÊTRE DROIT :
une aide financière pour des sorties accompagnées
avec le CHÉQUIER « SORTIR PLUS » !**



**Si vous percevez une retraite ARRCO ou AGIRC et
si vous avez 80 ans ou plus,
vous pouvez bénéficier du chéquier SORTIR PLUS pour des sorties accompagnées.**

Dans quels cas pouvez-vous bénéficier du chèque SORTIR PLUS ?

Les chèques SORTIR PLUS vous permettent de financer la prestation d'un accompagnateur professionnel pour des sorties telles que :

- **visites chez un médecin, analyses médicales,**
- **courses,**
- **démarches administratives,**
- **coiffeur,**
- **cimetière,**
- **promenades,**
- **spectacles, loto, visites à des amis...**



Les déplacements peuvent se faire à pied ou au moyen d'un véhicule.

Comment ça marche ?

Sur simple demande, vous pouvez obtenir jusqu'à trois chèquiers SORTIR PLUS par an, d'une valeur de 150 € chacun.

Une petite participation financière est demandée : 15 € pour le premier chéquier, 20 € pour le second et 30 € pour le troisième.

Ces chèques servent à rémunérer les services d'un accompagnateur professionnel salarié d'une structure agréée de services à domicile. Ils ne peuvent pas être utilisés dans le cas de l'emploi direct.

Comment en bénéficier ?

Pour faire une demande de chéquier,
contactez la plateforme **DOMPLUS** au n° **0810 360 560**.

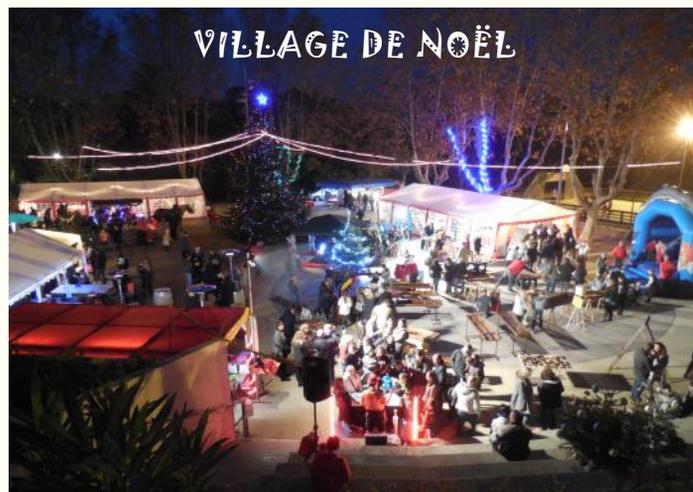
Ce numéro concerne les demandes de catégories socio-professionnelles, toute information sur le dispositif ainsi que l'organisation des sorties.

Il conviendra d'indiquer votre nom, prénom, nom de jeune fille, date de naissance, adresse, votre numéro de sécurité sociale et le nom de votre caisse de retraite complémentaire.

Le chéquier reçu, vous serez invité(e) à contacter la plateforme **DOMPLUS** au **0810 360 560**.

**Si vous ne bénéficiez pas encore de cette aide,
n'attendez pas, faites dès maintenant votre demande !**

NOËL 2015 À LAROQUE



Originale et écologique : la création de bijoux et de décorations de Noël en dosettes de café multicolores. Une réalisation artistique pleinement réussie !



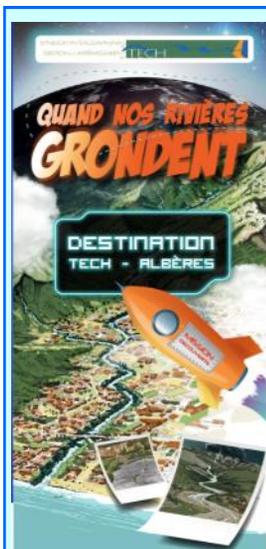
Un grand "bravo !" et un grand merci aux enfants et au Foyer Laique Culturel pour avoir activement participé à la décoration de Noël du village et, cette année encore, métamorphosé le Théâtre de verdure en un Village de Noël resplendissant.

Merci également à l'U.C.A.I.R. et à "Laroque Arts et Culture" pour l'organisation et la très belle réussite du Marché de Noël !

Grâce à ces associations, l'ambiance magique de cette fête hivernale a pu ressurgir à Laroque pour le plaisir de tous !



Durant cette période, une trentaine de crèches, de styles très divers, ont été exposées à l'Office de Tourisme par M. Roger NAUTRE. Certaines avaient de quoi surprendre : comme celle, minuscule, logée tout entière dans une coquille de noix ; ou une autre, dans un collage, peinte sur des plumes...



QUAND NOS RIVIÈRES GRONDENT

**Du 17 mai au 6 juin 2016,
jouez au détective et testez votre sens pratique !**

**EXPOSITION LUDIQUE à l'Office de Tourisme
sur la thématique des inondations**

*Comment fonctionnent les cours d'eau ?
D'où viennent les inondations ?
Quelles sont leurs caractéristiques ?
Quels sont les moyens de se protéger ?*



Comme dans une enquête policière, vous apprendrez à détecter les indices annonciateurs de risques d'inondations et quelles conduites adopter pour vous protéger en cas de danger.

Une exposition originale qui ne manquera pas de séduire enfants et adultes !

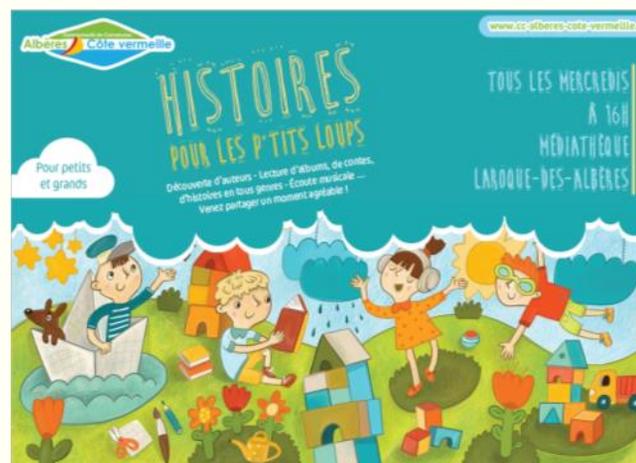
Animations à la Médiathèque



NOUVEAU À LAROQUE ! "Histoires pour les p'tits loups"

Après "Nicolette et le trésor du sorcier Paturon" conté par Violaine CONDAT le 13 février dernier, c'est **tous les mercredis à 16 h** que Virginie, bibliothécaire à la médiathèque de Laroque, propose aux enfants des lectures d'albums, de contes, d'histoires en tous genres, ou encore des écoutes musicales...

N'hésitez pas à venir partager un moment agréable !

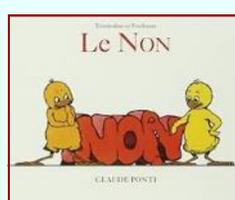
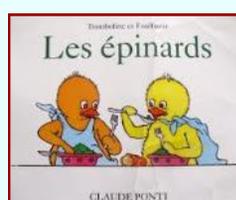
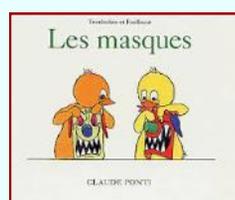
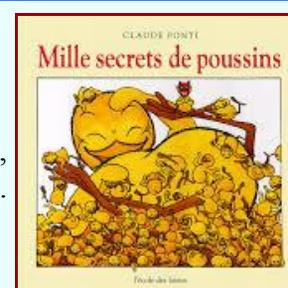


1^{ère} semaine des vacances d'avril (2 jours)...

Mardi 19 avril à partir de 9 h 30 :

Découverte de l'univers de Claude PONTI à travers des ateliers ludiques de création, des jeux... Une plongée dans l'univers des poussins et de tous les personnages de Ponti. Coin de détente aménagé pour découvrir les albums.

Mercredi 20 avril à partir de 15 h : Qui est Claude PONTI ?



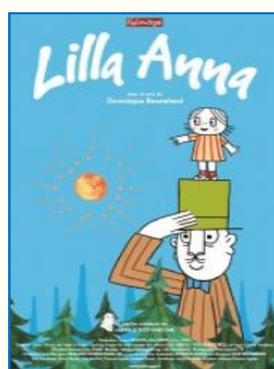
Le ciné des enfants

En partenariat avec la municipalité, CINÉMAGINAIRE propose des films en format numérique aux enfants et aux adultes environ une fois par mois, le dimanche après-midi, dans la Salle Cami Clos (Salle de Bridge) :

A 15 h 30 : Films pour enfants

Tarif unique : 2,50 €. Après la projection, un goûter est offert par la commune.

PROGRAMME DES CINÉ-GOÛTERS



FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Titre
non encore choisi



A 17 h 30 :

Films pour adultes

Annnonce des titres
sur :

- les programmes de CINÉMAGINAIRE (Office de Tourisme)
- les affiches,
- le panneau lumineux
- le site Internet de la mairie (Agenda)

21 février 2016
Dès 6 ans

13 mars 2016
Dès 3 ans

24 avril 2016

22 mai 2016
Dès 5 ans

ÉVÉNEMENTS & RENCONTRES

FELICITATIONS

Toutes nos félicitations à **M. Christophe MORAL**, garde-champêtre à Laroque-des-Albères et Caporal-chef des sapeurs-pompiers volontaires à Palau-del-Vidre !

Le 6 janvier 2016, pour 30 ans de dévouement constant dans l'exercice de ses fonctions au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours des P.O., M. Christophe MORAL, déjà titulaire des médailles de Bronze et d'Argent, s'est vu remettre la **médaille d'Or**.

Nous le remercions tous pour sa disponibilité et son implication au quotidien dans la défense de notre sécurité, la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement. Nous saluons avec gratitude son courage et lui souhaitons le meilleur à l'avenir.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Le 4 décembre 2015, le Conseil municipal a souhaité la bienvenue à une vingtaine de nouveaux Rocatins.

Après avoir présenté les atouts et les nombreuses activités de notre commune, le Maire a invité les convives à partager le verre de l'amitié. Cette sympathique rencontre s'est achevée dans une ambiance animée et très conviviale.



TÉLÉTHON



RÉSULTAT DE LA COLLECTE : 4 092 €

Sponsors, associations, commerçants, enfants, citoyens de toutes nationalités, bravo et un grand merci pour votre formidable engagement et vos actions qui ont permis de faire ce don à l'A.F.M. Téléthon !

LE GOÛTER DES AÎNÉS

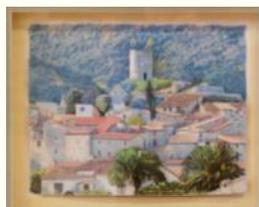
Chansons, danses, rires, une ambiance conviviale... Le goûter traditionnel de nos aînés autour de la galette des Rois s'est déroulé joyeusement dans un F.A.C. magnifiquement décoré par *LES PAPILLONS DE NUIT*.

Les prestations et les jeux avec le public présentés par les artistes Christelle et Marie CORTES et Gaël QUEIRAS de la troupe *GRAIN DE FOLIES* ont fait de cet après-midi un grand moment de plaisir partagé.



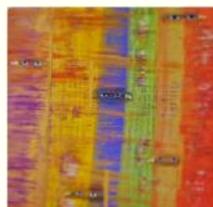
EXPOSITIONS

Les expositions de peinture régulièrement présentées à l'Office de Tourisme laissent entrevoir une infinie diversité de l'expression artistique...



Ivor DEFTY

Découpages d'images en 3 D



Thierry LEROUX

Collages avec effets métallisés sur les couleurs



Ben CAILLOUS

Carlo MAIOLINI. En octobre 2015, les tableaux de l'exposition "Contrastes" présentaient avec force et originalité la diversité des mythes qui hantent l'humanité depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. L'ensemble des œuvres de ce grand artiste récemment installé à Laroque est empreint de ces témoignages d'un grand rêve universel de Beauté.



COMMÉMORATIONS

A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.V.G., LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le 11 novembre 2015, en hommage à tous les "Morts pour la France" depuis 1914, de nombreux Rocatins, dont beaucoup d'enfants, ont participé à la commémoration de la Victoire et de la Paix. Une minute de silence a également été observée en mémoire des victimes des attentats commis l'an dernier dans notre pays.



Au cours de la cérémonie, le général René DORANDEU a décerné la Médaille du Combattant à MM. Laurent LELIÈVRE et Pierre TUBERT et le Titre de Reconnaissance de la Nation à M. Alain FOUILLEUX.

Les enfants ont déposé une rose sur la tombe des soldats rocatins tombés durant les guerres du siècle dernier, puis un vin d'honneur a été servi à la population au F.A.C.

Le 5 décembre 2015, l'A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.V.G. ont rendu hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

LE PATRIMOINE

Au dernier trimestre 2015, nous avons eu le plaisir d'organiser :

- **Le 25 octobre**, en collaboration avec l'association *LAROQUE ARTS ET CULTURE* : un **Concert en hommage à Jordi BARRE**, avec le groupe *CANTEM JORDI* (chanteur : Michel Cazenove, guitariste et chanteur : Hervé Capdevila, contrebassiste : Bernard Fourès qui a aussi adapté les orchestrations, clavier : Joëlle Ivanès).
- **Le 19 décembre 2015** : une conférence présentée par M. Robert VINAS, historien mais aussi merveilleux conteur : « *La croisade de 1285 en Roussillon et Catalogne* ».



COMITÉ DE JUMELAGE LAROQUE – BAGÀ

Le 28 décembre 2015, une délégation d'élus et techniciens de la commune de Bagà, est venue présenter aux Rocatins leur projet de développement durable local à partir de leur ressource forestière. En effet, dans le cadre d'une dynamique intercommunale, ce projet en cours de réalisation allie économie (vente de la ressource), social (création d'emplois spécifiques) et environnement (valorisation du bois). Chaque commune sera dotée de chaudière biomasse pour chauffer, via un réseau de chaleur, des bâtiments publics et privés. Une expérience transposable pour notre secteur ? La question mérite réflexion...



Le 14 février 2016 s'est déroulée, comme chaque année à Bagà, la fameuse et très conviviale « Festa de l'arròs ». Nous avons été cordialement invités au repas par la municipalité.

Les samedi 14 et dimanche 15 mai 2016 (Pentecôte), *LAROQUE RANDO* et le Comité de jumelage accueillent, comme l'année dernière, une délégation « d'excursionnistes » de Bagà pour parcourir nos Albères. D'ores et déjà, veuillez vous faire connaître auprès de Christian BOHRER (06 33 56 26 38 ou randocb@yahoo.fr) pour la participation aux randonnées (même si vous n'êtes pas adhérent) ou pour vos disponibilités en matière d'hébergement. Merci d'avance.

Pour adhérer à l'association « Comité de Jumelage » ou renouveler sa cotisation annuelle (si ce n'est pas encore fait) : établir votre chèque de 10 € à l'ordre du Comité de jumelage et le déposer en mairie - Merci.

Gérard PUJOL, Président du Comité de Jumelage Laroque – Bagà

FOYER LAÏQUE CULTUREL

Nos animations en décembre 2015

Téléthon

Pendant deux matinées, il a été confectionné de nombreux emballages, ainsi que des cadeaux factices qui ont décoré le centre du village. Grâce à cette activité, 190 € ont été collectés et versés au profit du Téléthon.

Rifle des écoles

Le dimanche 13 décembre 2015 s'est tenue au F.A.C. la traditionnelle Rifle au profit des écoles maternelle et primaire de Laroque-des-Albères. Dès le début d'après-midi, de nombreux joueurs étaient là pour tenter leur chance. Plus de 20 parties ont pu être organisées grâce, notamment, à la générosité des nombreux commerçants et artisans des Pyrénées-Orientales. Comme d'habitude, il a été proposé à l'assemblée de se restaurer sur place (hot dogs, popcorn sucré et salé, gâteaux, boissons chaudes et froides).

Village de Noël

Pour sa troisième édition, le Village de Noël a illuminé notre commune le vendredi 18 décembre 2015. Cette année, tout a commencé le samedi 28 novembre avec « l'expédition sapin » dans les Albères, afin d'aller chercher le sapin, qui mesurait cette année plus de 10 mètres, et de nombreux branchages. (L'O.N.F. avait donné son autorisation.) Il a fallu au moins cinq soirées aux membres de l'association pour décorer les abords du Village de Noël et la rue principale devant la mairie avec les branchages et cadeaux réalisés lors du Téléthon, mettre en place le sapin et toutes les décorations qui ont éclairé le Théâtre de verdure. Dès 15 heures, les enfants des écoles maternelle et primaire ont pris place en interprétant des chants de Noël. Plus de 20 commerçants et artisans étaient déjà installés sous les barnums pour nous faire découvrir leurs produits de bouche, de décoration... A la sortie de l'école, le Père Noël attendait les enfants et il n'était pas seul... la Mère Noël et son attelage ont promené petits et grands autour du Village de Noël ; deux maquilleuses ont fait scintiller les visages des enfants ; un manège attendait les plus petits pour leur faire prendre un peu de hauteur, ainsi qu'un

château gonflable pour les plus grands ; de nombreux jeux en bois ont été installés de part et d'autre, sans oublier le magicien sculpteur de ballons qui a réalisé de nombreux animaux et fleurs pour le plus grand bonheur des enfants. Toutes ces activités étaient totalement gratuites pour tous. Pour combler les petits creux, gaufres, crêpes, frites, brochettes, ainsi que des boissons chaudes et froides ont été proposés à la vente.



CONTRÔLE et PROTECTION du CHAT ROCATIN

Notre association fêtera prochainement sa première année d'existence. Elle compte 33 membres, son bureau est composé de 4 personnes (un autre bénévole étant également actif).

Nous vous informons sur notre action et vous faisons part de nos souhaits afin d'augmenter notre efficacité, car pour résoudre le problème de la prolifération des chats errants, une prise de conscience de la part des habitants de Laroque est nécessaire.

A ce jour, après six mois effectifs d'activité, 17 chats ont été stérilisés (11 chattes et 6 chats).

Pour rappel, cette action implique des frais importants (vétérinaire, médicaments et autres produits ainsi que la nourriture pour les chats convalescents). Dès lors, nous renouvelons notre appel à votre générosité. Un reçu sera fourni pour tout don et toute adhésion de 20 euros.

En outre, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider.

Enfin, nous invitons les propriétaires de chat(s) à procéder à la stérilisation afin d'éviter la prolifération sur l'espace public de chats errants très souvent malheureux (dénutrition, maladies...).

NOUS Y GAGNERONS TOUS :

moins de fugues - moins de bagarres - moins de vocalises - moins de marquages de territoire...

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi 23 avril 2016 à 10h, dans la Salle Cami Clos.

Si dans votre environnement, vous constatez la présence de chats errants, vous pouvez contacter :
Mme Gelfi Cathy, Présidente, du C.P.C.R. , Tel. 06.61.26.88.38 E-mail : info@chatrocatin.org

LAROQUE ARTS ET CULTURE

Nos dernières manifestations :

Le 14 novembre 2015, dans la comédie "DUO DOM-TOM" de Jean-Paul Alegre, c'est avec un remarquable talent que Chantal TOP et Geneviève GRENIER du THÉÂTRE DE LA PALANCA ont su transmettre au public toute une palette d'émotions !



Le 30 novembre, au Marché de Noël, le vin aux épices et les pâtisseries internationales proposées à notre stand ont été très appréciés, de même que les objets décoratifs réalisés par des membres de l'association.

Les 31 janvier et 14 février 2016, les conférences proposées par Mme Danielle HAMELIN sur CASANOVA ont, une fois de plus, ébloui le public ! A travers la vie de ce personnage exceptionnel, à la fois célèbre et méconnu, Mme HAMELIN, conteuse passionnée et passionnante, nous a transportés dans le surprenant univers de la société italienne du XVIII^e siècle. Lorsque ce fascinant voyage dans le temps s'est arrêté, Casanova était encore jeune, et c'est avec impatience que l'on attend les prochains épisodes de ses aventures...



Le 6 février, notre Assemblée générale extraordinaire a été suivie d'une soirée bretonne. L'accompagnement musical a été superbe grâce à Mary WIGELY, au groupe JACK DANIEL'S & Co ainsi qu'à Marc et Marie-Lise ALIPERTI (cornemuse) ! Encore un grand merci à tous !

BIENVENUE À NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS !

- **Dimanche 13 mars** (Eglise St-Félix): Concert Gospel
- **Samedi 16 et dimanche 17 avril** (S. Cami Clos): Concours de photographie
- **Vendredi 22 avril** (F.A.C.) : Soirée Sant Jordi / Musique et poésie avec le groupe RIM'ELLES
- **Dimanche 29 mai** (F.A.C.): Journée des pays européens représentés à Laroque
- **Samedi 11 juin** (Chapelle de Tanya) : Concert classique
- **Samedi 18 juin** (S. Cami Clos): Conférence sur Casanova et son époque

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Notre association anime deux activités :



- **L'ASTRONOMIE**, à raison d'une séance mensuelle sur le thème de l'initiation à l'astronomie et à la science (le deuxième jeudi du mois à 20 h à la Salle de bridge) ; ainsi que deux observations du ciel à l'aide d'une lunette au sommet de la tour.



- **LA LITTÉRATURE**, par une rencontre mensuelle autour d'un livre choisi (le troisième jeudi du mois à 20 h à la Médiathèque).

Pour tout renseignement, contactez : amisbibliothequelaroque@gmail.com

LES COULEURS DU TEMPS

Les travaux réalisés dans les divers ateliers de l'Association (aquarelle, peinture japonaise, du figuratif à l'abstrait etc...) seront exposés pendant tout le mois de Février à l'Office de Tourisme de Laroque-des-Albères.

Deux stages d'aquarelle, ouverts à toutes les personnes ayant une bonne connaissance de l'aquarelle, sont actuellement programmés pour l'année 2016. Il ne reste qu'une place disponible pour chaque stage :

- **Le mercredi 6 et le jeudi 7 Avril 2016** : stage d'une journée, sur le thème des fleurs, avec Véronique PIASER-MOYEN (1 place disponible).
- **Fin Octobre (28, 29 et 30)** : 3 jours de stage avec un des grands aquarellistes français, Marc FOLLY. Il figure au palmarès du concours mondial organisé par le magazine « L'Art de l'Aquarelle » en 2014 pour désigner les 20 meilleurs aquarellistes du moment. C'est un grand honneur pour notre atelier que de pouvoir accueillir cet artiste (1 place disponible).

Renseignements et inscriptions : Galerie Arago 52, rue Arago à Laroque des Albères - 06 31 93 43 73

AMITIÉ NORD-SUD

Banquets : dimanche 20 mars, banquet de Printemps - dimanche 5 juin, banquet de Fête des mères et des pères

Connaissance du monde : lundi 14 mars, l'Andalousie - lundi 4 avril, les Carpates, le Danube

Lotos : Mercredi 17 février - Mercredis 2, 16, 23 mars - Mercredis 6, 13, 20 avril - Mercredis 4, 18, 25 mai - Mercredis 1er, 15, 22 juin.

Pour information ou réservation : 04 68 89 14 52

A.S.L.A.

Le mois de décembre a été riche en émotions !

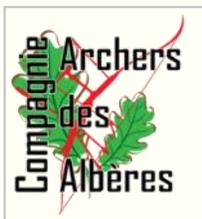


Tout d'abord, pour récompenser tous les beaux efforts fournis par les jeunes de notre école de tennis depuis la rentrée du mois de septembre, le Père Noël a bien voulu, avant l'heure, venir nous faire un petit coucou. Avec sa hotte remplie de confiseries, il a fait le bonheur des petits. Et pour ravir nos papilles, nous avons pu compter sur les traditionnelles et savoureuses crêpes de notre ami Philippe.

Quelques jours plus tard, le club s'associait à cet élan de générosité placé sous le signe du Téléthon. Les membres du club sont venus en nombre pour participer, moyennant quelques euros, au tournoi de double. Après tirage au sort mélangeant les générations, les adultes et les enfants ont partagé un agréable moment de sportivité, de bonheur et de complicité.

A vos agendas ! Cette année, le tournoi de tennis enfants aura lieu **du 25 mai au 5 juin**. Venez nombreux à la fois pour voir les futures vedettes en herbe et pour déguster les délicieux croque-monsieur de notre spécialiste Benjamin ! Le **12 juin** se tiendra notre assemblée générale, l'occasion de remettre aux enfants de l'école de tennis leur nouveau bracelet de couleur en fonction de leur niveau de jeu (blanc, violet, rouge, orange ou vert).

COMPAGNIE ARCHERS DES ALBÈRES



Avec 75 adhérents, la Compagnie des Archers des Albères met toute son expérience au service du tir à l'arc depuis 1991. Son activité s'étend sur les Albères et la Côte Vermeille. Elle dispose de deux salles de tir, à Saint-Génis et Banyuls sur Mer, et d'un pas de tir et de parcours à Sorède.

Les membres actifs et dévoués de ce club travaillent pour favoriser l'initiation et le perfectionnement dans la diversité des pratiques de tir et des types d'arcs pour les jeunes et les adultes : tir classique, tir traditionnel, le loisir, les compétitions jeunes ou qualificatives, fédérale, FITA, disciplines de parcours : nature ou 3D. Un titulaire du Brevet d'Etat s'occupe avec efficacité de nos jeunes pour l'école de tir sur Saint-Génis-des-Fontaines le mercredi après-midi. Les adultes sont encadrés par des entraîneurs 1 diplômés. Des ateliers de réparation et de réglages permettent aux adhérents d'être autonomes dans la pratique du tir à l'arc au quotidien.

L'ensemble de nos pratiques se fait en toute convivialité et avec le plaisir de pratiquer ce sport. C'est donc un club riche de sa diversité, du libre choix des pratiques, et du plaisir sur le terrain ou en salle.

ALBERA DANSA : 2ème au championnat régional

Fin 2015, une nouvelle étape a été franchie : en se hissant sur la deuxième marche du podium, à l'issue d'une lutte très disputée, la colla *ALBERA DANSA* voit sa progression reconnue par les jurys. Elle a obtenu ponctuellement, à plusieurs reprises, la première place. Par ailleurs, toujours très présente dans le département, de la Cerdagne jusqu'à la Méditerranée, la colla, à travers les exhibitions, propose des animations et une approche de la culture catalane par le biais de sa danse emblématique : la Sardane.



Avec ce même objectif, depuis deux ans, elle participe à la journée d'accueil des « Nouveaux Catalans » au Palais des Rois de Majorque. Elle est également co-organisatrice du Concours de Perpignan programmé pour 2016. Année après année, la colla chemine... Visca la sardana !

EMAN'ESSENCE

Association organisatrice d'événementiels qui propose des conférences, ateliers, stages animés par différents intervenants associés aux techniques et disciplines de bien-être, de développement personnel et de santé telles que : naturopathie, médecines naturelles, sophrologie, sonothérapie, chant sacré, danse intuitive et bien d'autres thèmes sont proposés.

Vous pouvez recevoir le programme en contactant Carine LEFEBRE, présidente de l'association :
04.68.87.78.56 ou par mail : boutiquebienetretnature@gmail.com

L'ALBÉRIENNE

L'année 2015 s'est achevée sur l'élection du nouveau Conseil d'administration pour un mandat de cinq ans. Certains aînés se sont retirés, de nouveaux membres plus jeunes ont intégré notre équipe, ce qui est encourageant pour la suite et la pérennité de notre association. Au cours de notre premier C.A., nous avons fixé des orientations générales pour les années qui viennent :

- Conduire une étude sérieuse avec les services techniques de la Fédération sur l'avenir de la truite dans les ruisseaux de l'Albera. Il n'aura échappé à aucun pêcheur fréquentant nos ruisseaux que la truite y est de plus en plus rare.
- Mettre en valeur nos parcours de 2ème catégorie.
- Continuer nos animations pêche destinées aux enfants en sensibilisant les plus jeunes à la préservation de l'environnement, première condition pour que la pratique de la pêche puisse se perpétuer.



Nous sommes toujours très heureux quand des volontaires bénévoles se manifestent pour nous aider : alevinages, entretien des cours d'eau, encadrement des jeunes, etc ...).

Contactez- nous à l'adresse : alberienne@gmail.com

Vous pouvez aussi nous rencontrer au cours de l'Assemblée Générale annuelle.

Association humanitaire FLEUR DE VIE

L'année 2015 vient de s'achever et a été très prolifique pour notre association d'aide à un village de Madagascar. Outre les 6 associations de parents d'élèves que nous aidons :

- repas à la cantine de l'école pendant la période où le riz est cher (6 mois),
- aide à l'enseignement en prenant en charge financièrement 6 instituteurs bénévoles,
- réparation et amélioration des écoles (toits, murs, peintures, cuisines),
- apport sur place de médicaments grâce à l'aide précieuse de Médecine Aide Présence,

nous avons pu enfin finaliser l'achat de notre deuxième rizière, grâce à la subvention de 6 500 euros rassemblée par les Rotary du Vallespir, Perpignan Agly, Perpignan Méditerranée et de Figeac. Fin mars, nous avons ainsi pu remettre solennellement le titre de propriété à l'association Ezaka à Ambatolampy.

Nous avons pu aussi constater que les travaux d'adduction d'eau dans un village de l'école d'Antsakanbahiny étaient terminés et que les trois bornes fontaines étaient opérationnelles (grâce à la subvention de 3 000 euros accordée par Europa Terzo Mondo).

En France, notre association compte une quarantaine d'adhérents, la cotisation est restée à 25 euros par an. Nous organisons des vide-greniers qui nous ont rapporté 1 300 euros cette année, mais nos moyens sont limités et nous établissons des dossiers de demande de subventions pour des actions dépassant nos possibilités financières.

Deux fois par an, des bénévoles vont sur place, à leurs frais, pour mettre en place les actions projetées et vérifier qu'aucun euro ne se perd.

Nous avons besoin de vous, de votre aide : adressez vos dons à « Fleur de Vie », Mairie de Laroque des Albères. Un reçu fiscal vous sera envoyé. 66% du montant peuvent être déduits de vos impôts.

D'avance, merci !

Mme Nicole LABROSSE, Présidente. Tél. 04 68 82 16 07. labpie@aliceadsl.fr

INFORMATIONS DIVERSES



Dans le cadre de la *Semaine nationale et internationale des Alternatives aux Pesticides*, en partenariat avec l'association CAP66 :



Samedi 9 avril 2016

à 10 h : Visite de l'exploitation de M. Christian Soler, producteur de fruits en bio-dynamie (24, Ancien Chemin Royal - accès par la route de Tanya)

à 18 h : "Comment produire suffisamment pour tous sans épuiser nos ressources ? La permaculture, c'est quoi ?"
Soirée d'information interactive avec M. Christian SOLER (Salle Cami Clos)

Samedi 4 juin 2016 à 18 h

(Salle Cami Clos)

"Que mangeons-nous aujourd'hui ? Que mangerons-nous demain ?"

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement durable, la municipalité vous invite à une soirée d'information sur les questions concernant notre sécurité alimentaire et la nécessité de développer de nouveaux systèmes agricoles.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 21 février 2016 (Salle de bridge)
15 h 30 : CINÉ-GOÛTER : « LE GARÇON ET LE MONDE »
17 h 30 : « LE PROPHÈTE » (Film d'animation tout public)

Dimanche 13 mars 2016 (Eglise Saint-Félix)
17 h : CONCERT " ENJOY GOSPEL " (L.A.E.C.)

Dimanche 13 mars 2016 (Salle de bridge)
15 h 30 : CINÉ-GOÛTER : "LILLA ANNA"
17 h 30 : FILM POUR ADULTES

Samedi 9 avril 2016 (Salle de bridge)
SEMAINE NATIONALE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES
10 h : VISITE de l'exploitation de M. Christian SOLER
18 h : SOIRÉE-DÉBAT : "Comment produire suffisamment pour tous sans épuiser nos ressources ?"

Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2016 (Salle de bridge)
CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE (L.A.E.C.)

Vendredi 22 avril 2016 (F.A.C.) (par L.A.E.C.)
21 h : SOIRÉE SANT JORDI / MUSIQUE ET POÉSIE
Spectacle « Les Affranchies » avec le groupe **RIM'ELLES**

Dimanche 24 avril 2016 (Salle de bridge)
15 h 30 : CINÉ-GOÛTER / FESTIVAL JEUNE PUBLIC
17 h 30 : FILM POUR ADULTES

Du 17 mai au 3 juin 2016
(Office de Tourisme : de 9 h à 11h30 et de 13h30 à 17h30)
EXPOSITION : "QUAND NOS RIVIÈRES GRONDENT"

Dimanche 22 mai 2016 (Salle de bridge)
15 h 30 : CINÉ-GOÛTER : "LE CHANT DE LA MER"
17 h 30 : FILM POUR ADULTES

Dimanche 29 mai 2016 (F.A.C.)
A partir de 10 h : JOURNÉE DES PAYS EUROPÉENS
représentés à Laroque (L.A.E.C.)

Samedi 4 juin 2016 (Salle de bridge)
SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
18 h : SOIRÉE-DÉBAT :
"Que mangeons-nous aujourd'hui ?
Que mangerons-nous demain ?"

Dimanche 5 juin 2016 (Rues du village)
De 10 h à 16 h 30 : LAROQUE EN COULEURS
(Concours de peinture ; 17 h : remise des prix)
(LES COULEURS DU TEMPS)

Samedi 11 juin 2016 (Chapelle de Tanya)
CONCERT CLASSIQUE (L.A.E.C.)

Samedi 18 juin 2016 (Salle de bridge) (L.A.E.C.)
17 h : CONFÉRENCE SUR CASANOVA ET SON ÉPOQUE

Dimanche 19 juin 2016 (Chapelle de Tanya)
17 h : CONCERT de Philippe MORATOGLOU
(guitare) (PATRIMOINE)

ETAT CIVIL

(Selon les informations portées au Registre d'état civil de la mairie entre le 1^{er}/10/2015 et le 31/01/2016)

MARIAGES

03/10/2015 :
Guillem VASSAILS et Jacqueline QUINTRIC
13/11/2015 :
Daniel LAMAUDIÈRE et Liliane CARLIER
19/12/2015 :
Philippe-Emmanuel PORTA et Virginie GALAUP
28/12/2015 :
Patrick DUPONT-HUIN et Marie-Christine DUVAL

DÉCÈS

11/10/2015 : Robert CLABECQ
14/10/2015 : Joseph COSTE
15/10/2015 : Jeannine BERDAGUER
30/10/2015 : Françoise AVRIL
11/11/2015 : Bernadette PELE
16/11/2015 : Jeannine SANDRIN
18/11/2015 : André LURIN
05/12/2015 : Elie ROMANGAS
11/12/2015 : Raymond RENÉ
18/12/2015 : Marthe CANTUERN
05/01/2016 : Rémy VENTELON

LA MAIRIE MET EN VENTE

au plus offrant



**un véhicule accidenté de marque Citroën,
type Berlingo**

Première mise en service : octobre 2000, sans
contrôle technique.

Les offres sont à adresser sous pli cacheté à
Monsieur le Maire.

NUMÉROS UTILES

OFFICE DU TOURISME

Tél. : 04 68 95 49 97

tourisme@laroque-des-alberes.fr

Horaires d'ouverture :

Du 1er septembre au 30 juin :

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Du 1^{er} juillet au 31 août :

Du lundi au samedi :

de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Le dimanche : de 9 h à 12 h 30

ECOLE MATERNELLE

Tél. 04 68 95 41 39

ECOLE PRIMAIRE

Tél. 04 68 89 07 60

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 04 68 95 41 47

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 9 h à 12 h

Mercredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Vendredi : de 15 h à 18 h

Samedi : de 14 h à 17 h

POINT INFORMATION JEUNESSE

Lieu d'accueil: Camping municipal

Mardi, mercredi, vendredi de 16h45 à 18h30

Contact : Pierre MERCURY 06 33 50 95 70

arelais@cc-alberescotevermeille.com

PÔLE ENFANCE - JEUNESSE de la C.d.C.

<http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr/>

Enfance-Jeunesse

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Pour des informations ou un rendez-vous :

Tél. 06 81 29 81 76 ou

oserdirepaej66@gmail.com

www.oserdire.asso.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en mairie de Laroque :

les 3^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h

ou sur rendez-vous : Tél. 04 68 95 35 10

ASSURANCE MALADIE

Tél. 36 46

C.A.F.

Tél. 08 10 25 66 10

<http://www.caf.fr>

Permanences : Mairie d'Argelès-sur-Mer
tous les lundis matin

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS :18

SAMU :04 68 61 66 66 ou 15

GENDARMERIE :04 68 89 70 07 ou 17

PHARMACIE DE GARDE :32 37

DÉPANNAGE URGENT

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :

(24 h/24 et 7 j/7).....04 68 95 21 95

ERDF :0 810 333 066

GRDF :0 800 47 33 33

France TÉLÉCOM :10 13 ou 10 15

POSTE

Tél. 04 68 89 15 25

Horaires d'ouverture jusqu'au 31.12.2015 :

Lundi et mardi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Jeudi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Mercredi, vendredi, samedi : de 8 h 30 à 12 h

À partir du 01.01.2016 :

Nouveaux horaires d'ouverture

(non encore communiqués)

DÉCHÈTERIE

Tél. 04 68 95 43 77

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Dimanche : de 9 h à 11 h 45

Fermé les jours fériés

TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS

Lundi et vendredi : ordures ménagères

(sacs et poubelles marron)

Mercredi : emballages recyclables

(sacs et poubelles jaunes)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

le premier lundi de chaque mois

*(Inscription en mairie obligatoire au plus tard le
vendredi de la semaine précédente)*

A l'Office de Tourisme,

des conteneurs sont à votre disposition pour les

- **PILES USAGÉES et BOUCHONS**

(liège ou plastique)

- **COUVERCLES et CAPSULES METALLIQUES**

- **DOSETTES TASSIMO**

LE BUS À 1 €

Tél. 04 68 80 80 80 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18h

+ d'infos : Conseil Départemental

transport@cd66.fr